



CENTRE D'HISTOIRE
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

14 AVENUE BERTHELOT – 69007 LYON TÉL 04 78 72 23 11 FAX 04 72 73 32 98

Dossier Concours National de la Résistance et de la Déportation 2017-2018

S'ENGAGER POUR LIBÉRER LA FRANCE

Réalisé par Valérie Ladigue et Frédéric Fouletier, professeurs relais au Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon – Validation, relecture et mise en page CHRD.

Présentation du thème et du dossier 2017-2018

Cette année le sujet du concours de la Résistance et de la Déportation invite les élèves à étudier et analyser la notion d'engagement.

Une étude sémantique des termes permet dans un premier temps de mieux saisir le sens du sujet et favorise l'émergence, auprès des élèves, d'une réflexion permettant de dépasser la seule référence à l'action armée pour libérer le pays. Il s'agit d'axer leur réflexion sur les motifs et le contexte de cet engagement.

Le terme *s'engager* fait référence à une posture, une prise de position qui vise à participer, de façon singulière et intense à une cause. On fera remarquer aux élèves que la définition de ce mot indique aussi « qu'il s'agit souvent de lier une personne ou son existence par une promesse de fidélité ». Dans le cadre de ce sujet, *s'enrôler* se comprend comme un acte fort, un engagement moral matérialisé par des actions, telles que *s'enrôler* au sein d'une armée comme la France Libre ou d'un groupe de résistants. À noter qu'il est important de comprendre le processus d'entrer en Résistance (la plupart du temps, les réseaux et les mouvements sollicitent les personnes pour les recruter ; on n'entre pas en Résistance mais on est recruté par la Résistance) et de mesurer la dimension des risques, conscients ou inconscients, de cet engagement.

Le verbe *libérer* évoque explicitement l'action de délivrer, d'émanciper un territoire et surtout sa population d'un asservissement. Ce terme ne doit pas systématiquement être assimilé à celui de la notion de *Libération* faisant écho à la période 1943-1945, au cours de laquelle tous les départements métropolitains sont successivement délivrés de l'occupation allemande.

Le sujet comporte une difficulté majeure qui tient au territoire concerné : de quelle France s'agit-il exactement ?

Incontestablement, il s'agit, avant tout, du territoire national c'est-à-dire les deux principales zones, celles dites occupée et libre. Le territoire est morcelé en 1940 en sept zones aux statuts différents. Il est occupé par les autorités et l'armée allemande et, est également soumis au régime dit de l'État français ou de Vichy, que l'historien Jean-Pierre Azéma qualifie « d'autoritaire, xénophobe et charismatique ». Dans le contexte historique de la colonisation, la France fait également référence à l'empire colonial. Certaines des colonies, guidées par leurs administrateurs, se sont ralliées à la France Libre, permettant ainsi à la France combattante de participer activement aux opérations alliées menées pour libérer le continent européen occupé par les forces de l'Axe.

Le sujet comporte également un ancrage chronologique correspondant aux différentes étapes de structuration des résistances, formant progressivement la Résistance. On peut ainsi identifier trois grands moments, qui structurent le processus des engagements individuels et collectifs. Les premiers engagements apparaissent dès 1940 dans une France traumatisée par les conséquences de la défaite, dans un pays en proie aux doutes. Ces premières ruptures avec l'ordre établi représentent des choix individuels minoritaires qui demeurent quasiment invisibles. La France Libre, fondée à Londres reste embryonnaire, malgré le ralliement de certaines colonies et le soutien du Royaume-Uni. Sur le territoire métropolitain, il s'agit donc d'initiatives, parfois spontanées et improvisées. En s'engageant pour résister ces « pionniers » souhaitent donner un sens à leur action.

Dans un second temps, à partir de 1942-1943, vient l'organisation et les premières actions d'envergure. Les résistants de l'intérieur, comme de l'extérieur, combattent sur tous les terrains et sous des formes variées. Le renseignement, l'aide apportée par les réseaux sont utilement complétés par les mouvements, auxquels participent de nombreux intellectuels, qui souhaitent mobiliser l'opinion française et préparer l'après-guerre afin de définir un nouveau pacte républicain, dans l'esprit du CNR. Grâce à l'action de Jean Moulin, les liens entre résistants de

l'intérieur et de l'extérieur sont renforcés et leurs actions mieux articulées. C'est dans ce contexte qu'intervient la création du CNR en mai 1943. Les groupes francs, mènent une guérilla urbaine, tandis que les maquis, déclenchent des opérations armées, dans lesquelles s'impliquent de nombreux étrangers, tels les FTP-MOI. Les femmes jouent un rôle également important, comme s'attache à le montrer l'historiographie récente.

À partir de l'été 1943, une dernière étape est marquée par « l'insurrection nationale », engagée par les résistants de l'intérieur, alors que la répression s'intensifie. Les FFL participent également de manière active au succès des opérations armées qui permettent de mettre fin à l'occupation et au régime de Vichy. Après la victoire, ceux qui se sont engagés vont tenter de prolonger leur action, dans le domaine politique et social, en participant à la refondation républicaine de l'après-guerre. En outre, par leur témoignage, ils tentent d'entretenir la mémoire de ces engagements auprès des jeunes générations, nées après le conflit.

Ce dossier a été réalisé à partir de ressources locales, issues en grande partie des collections du CHRD et en lien avec le territoire proche des élèves candidats au concours. Afin de privilégier une approche incarnée de la Résistance, il a été fait le choix d'aborder le thème à travers des parcours de résistants. Ces derniers permettront aux élèves :

- d'étudier les diverses formes d'engagements en s'intéressant particulièrement aux étapes suivies par les différents acteurs dans le processus d'engagement et aux risques encourus.
- de recenser les moyens utilisés par les réseaux et les mouvements : de la contre-propagande aux appels à l'action. En résonance avec le thème *Communiquer pour résister* (CNRD 2012-2013), il est important d'étudier les relations entre la résistance intérieure et la France Libre ou les Alliés. L'engagement se définit également par l'aide apportée aux persécutés. Enfin, les élèves pourront travailler sur les différentes modalités de l'action armée tels que les attentats, sabotages et affrontements.
- de mener une réflexion sur les motivations de l'engagement pour libérer le territoire. Pour quelles raisons les résistants combattent-ils ? À travers les différents parcours, les élèves appréhenderont les multiples raisons de cet engagement dont la finalité est de refonder un espace de droits, de respect des valeurs défendues pour le retour à une France démocratique et fraternelle.

Les pistes de travail proposées aux enseignants s'inscrivent dans le cadre des programmes d'Histoire et d'EMC et permettent de développer les compétences suivantes.

Compétences exploitées en collège : Se repérer dans le temps et dans l'espace / Analyser et comprendre un document / Raisonner / Lire et comprendre l'écrit / Écrire / Appliquer différents langages / Coopérer et mutualiser / S'informer dans le monde du numérique

Capacités exploitées en lycée : Maîtriser les repères chronologiques et spatiaux / Exploiter et confronter des informations / Organiser et synthétiser des informations / Développer son expression personnelle et son sens critique / S'informer dans le domaine du numérique

Introduction		p. 2
Fiche 1	Marc Bloch, historien et résistant	p. 5
Fiche 2	Jeannette Ruplinger, une figure de la résistance lyonnaise	p. 10
Fiche 3	Maurice Dupré, un lyonnais devenu Français libre	p. 15
Fiche 4	Jeanine Sontag, une jeune femme dans la Résistance armée	p. 21
Fiche 5	Denise Vernay, une femme au sein de <i>Franc-Tireur</i>	p. 26
Fiche 6	Marguerite Pellet, une institutrice au cœur des réseaux de Résistance	p. 30
Fiche 7	Propositions d'activités croisées à partir des différents parcours	p. 34
Fiche 8	Schéma de synthèse	p. 35
Annexes		p. 36
Bibliographie		p. 40

Problématique liée au parcours : En quoi le parcours de Marc Bloch témoigne-t-il de l'engagement des intellectuels pour libérer la France ?

Objectifs : Permettre aux élèves de découvrir l'engagement d'un intellectuel pendant la Seconde Guerre mondiale. C'est également l'occasion de mener une réflexion sur le parcours individuel de Marc Bloch, historien médiéviste, juif, victime de la législation antisémite. Cet universitaire porte un regard pertinent sur la Seconde Guerre mondiale et s'engage pour libérer la France au nom des valeurs républicaines et par patriotisme.

Document 1

Marc Bloch (1886-1944), un historien engagé, acteur de son temps

Transcription d'une intervention orale de Laurent Douzou, historien spécialiste de la Seconde Guerre mondiale et professeur à l'Institut d'études politiques de Lyon

« Pourquoi la photographie en pied de Marc Bloch inaugure-t-elle l'exposition permanente ?

En réalité, il y a une foule de raisons. La première c'est que Marc Bloch était un très grand historien. Il n'était pas tout jeune en 1940, il avait 54 ans. Il était un médiéviste internationalement reconnu. Il était le co-fondateur d'une revue prestigieuse qui s'appelait « les Annales ».

Donc, je dirais que c'était une autorité scientifique et il a été mobilisé, il a demandé à être mobilisé en 1940, il a été tellement frappé par ce qu'il a vu dans la débâcle de 1940, qu'il a écrit un texte, dans l'été de 1940 qu'il a caché et puis comme il est mort en 1944, ce texte a été littéralement exhumé, c'est-à-dire sorti de terre et publié sous le titre de « *L'étrange défaite* » en 1946 par les éditions du Franc-tireur et *L'étrange défaite* demeure à ce jour l'un des textes les plus pertinents sur l'analyse de la défaite de 1940. Donc, ça, c'est une première raison au fond, il est là parce que comme historien, il est l'un de ceux qui a le mieux décrit la débâcle de 1940. Mais il y a d'autres raisons. Il se trouve que ce professeur chenu, blanchi sous le harnais de l'université, il était aussi juif et qu'à ce titre il a été frappé par le statut du 3 octobre 1940. Il a donc été exclu de l'enseignement. Mais l'article 8 de ce même statut prévoyait que pour service exceptionnel rendu à la France, on pouvait en être exempté de ce statut, et il a été exempté et donc il a été nommé à un poste de professeur d'université à Montpellier puis à Clermont-Ferrand.

Donc la deuxième raison pour laquelle il est là, c'est qu'il est l'une des victimes de la période de la législation antisémite de Vichy.

Mais il y a une troisième raison, peut-être la plus importante, c'est que cet homme qui était quand même relativement âgé, qui n'était pas dans une forme physique étincelante, au lieu d'attendre paisiblement en étudiant le Moyen Age que ça se passe, est entré en Résistance. Et comme il avait des compétences rares, il a très vite gravi les échelons et en 1943, il a fait partie du directoire régional des mouvements unis de Résistance. À ce titre, il a beaucoup contribué à organiser la Résistance dans ce qu'on appelle la région R1, c'est-à-dire la région lyonnaise, la région Rhône-Alpes.

Il a été arrêté le 8 mars 1944, il a été torturé ici, dans les locaux de l'École de Santé, donc sa présence a du sens, et puis il a été finalement fusillé en juin 1944.

Alors, j'ajouterai une chose, c'est quand on voit cette photographie en pied, quand on voit ce bureau sur lequel il a travaillé, je crois qu'on mesure aussi la distance qui nous sépare de cette époque, c'est-à-dire qu'on a la photographie, on a le bureau, mais au fond on a beaucoup de mal à se rendre compte de ce qu'était cet homme, de ce qu'il a fait au jour le jour, de ce qu'a pu signifier la clandestinité pour lui ».

Extrait de l'audioguide de l'exposition permanente du CHRD, 2012.

Document 2

Portrait de Marc Bloch, 1943

Collection Famille Bloch



Document 3

Testament spirituel de Marc Bloch, Clermont-Ferrand, 18 mars 1941

« Étranger à tout formalisme confessionnel, comme à toute solidarité prétendument raciale, je me suis senti, durant ma vie entière, avant tout et très simplement Français. Attaché à ma patrie par une tradition familiale déjà longue, nourri de son héritage spirituel et de son histoire, incapable en vérité d'en concevoir une autre où je puisse respirer à l'aise, je l'ai beaucoup aimée et servie de toutes mes forces. Je n'ai jamais éprouvé que ma qualité de juif mît à mes sentiments le moindre obstacle. Au cours des deux guerres, il ne m'a pas été donné de mourir pour la France. Du moins, puis-je, en toute sincérité, me rendre témoignage : je meurs, comme j'ai vécu, en bon Français. »

¹ Professeur à la faculté de Strasbourg à partir de 1919 puis à la Sorbonne en 1936, il est exclu de la fonction publique en octobre 1940. Rétabli dans ses fonctions à titre exceptionnel, il est nommé à la faculté de Clermont-Ferrand en 1940 et obtient une mutation à Montpellier en 1941. Il entre dans la clandestinité à la fin de 1942.

Document 4

Extrait de *Pourquoi je suis républicain ?*

Ce texte fait partie du livre *L'Étrange défaite* (1946) mais en fait l'article a été publié dans les *Cahiers politiques* (publication clandestine) en juillet 1943 au sein du Comité Général d'Études créé à l'initiative de Jean Moulin.

« La République, [...] apparaît aux Français comme le régime de tous, elle est la grande idée qui dans toutes les causes nationales a exalté les sentiments du peuple. C'est elle qui en 1793 a chassé l'invasion menaçante, elle qui en 1870 a galvanisé contre l'ennemi le sentiment français, c'est elle qui, de 1914 à 1918, a su maintenir pendant quatre ans, à travers les plus dures épreuves, l'unanimité française ; ses gloires sont celles de notre peuple et ses défaites sont nos douleurs. Dans la mesure où l'on avait pu arracher aux Français leur confiance dans la République, ils avaient perdu tout enthousiasme et toute ardeur, et se sentaient déjà menacés par la défaite et dans la mesure où ils se sont redressés contre le joug ennemi, c'est spontanément que le cri de « Vive la République ! » est revenu sur leurs lèvres. La République est le régime du peuple. Le peuple qui se sera libéré lui-même et par l'effort commun de tous ne pourra garder sa liberté que par la vigilance continue de tous. Les faits l'ont aujourd'hui prouvé : l'indépendance nationale à l'égard de l'étranger et la liberté intérieure sont indissolublement liées, elles sont l'effet d'un seul et même mouvement. Ceux qui veulent à tout prix donner au peuple un maître accepteront bientôt de prendre ce maître à l'étranger. Pas de liberté du peuple sans souveraineté du peuple, c'est-à-dire sans République. »

L'objectif des activités proposées est de permettre aux élèves de comprendre le processus d'engagement d'un résistant qui est aussi d'être un universitaire reconnu. Il s'agit donc d'étudier l'engagement intellectuel, mais également le parcours de Marc Bloch. Bien qu'âgé, il décide d'agir au nom des valeurs républicaines qu'il porte.

Activité 1 (en lycée, pour l'ensemble de la classe)

Travailler sur le statut des documents et étudier le rapport entre l'histoire et la mémoire orale.

Quelles sources ici présentées permettent de comprendre l'engagement de Marc Bloch pour libérer la France ?

Les élèves sont amenés à déterminer le statut des différents documents et à réfléchir sur les différentes sources proposées. Un travail particulier peut être mené sur la spécificité du document intitulé « testament spirituel ». La date des différents documents (maîtriser les repères chronologiques et spatiaux) doit faire l'objet d'une attention particulière. Il est important d'attirer l'attention des élèves sur les risques et les conséquences de rédiger des textes engagés alors que l'auteur est entré en clandestinité.

Activité 2

Mener une réflexion sur Marc Bloch, un universitaire dont les travaux ont fait évoluer la conception de l'Histoire en France et qui s'engage au service de la France.

En quoi la formation de Marc Bloch et les valeurs qu'il porte, le conduisent-elles à s'engager ?

Groupe 1 Un intellectuel reconnu se considérant profondément Français

Dans quel domaine Marc Bloch a-t-il acquis une véritable reconnaissance, avant la Seconde Guerre mondiale ?

L'étude de l'origine familiale, de son rapport à la « judéité », de ses études et de son apport à la recherche universitaire en Histoire, permettent aux élèves de mieux cerner la personnalité de Marc Bloch et son attachement à la République. Les documents 3 et 4 évoquent également l'engagement de Marc Bloch en 1914-18. On sait à quel point le premier conflit mondial entre en résonance avec le second en permettant l'enracinement de la culture républicaine en France (cf. travaux de Claude Nicolet sur l'idée républicaine en France). Une recherche ciblée permettra aux élèves de retracer le parcours de Marc Bloch pendant la Première Guerre mondiale, permettant de mettre celui-ci en perspective avec l'engagement entre 1939-44.

Groupe 2 Marc Bloch et les valeurs qu'il défend dans ses écrits

Quelles valeurs Marc Bloch souhaite-t-il transmettre dans son « testament spirituel » ? Comment définit-il la République ? Pour quelles valeurs combat-il et quelle idée de la France défend-t-il ?

C'est l'occasion, en lien avec les cours d'EMC (domaines de l'engagement, de la règle et du droit) d'évoquer l'attachement de Marc Bloch à une république laïque, respectueuse des libertés fondamentales et pour laquelle il s'est engagé à deux reprises. Dans les documents 3 et 4, les élèves peuvent prélever les informations permettant d'analyser la conception que Marc Bloch a de la République et de comprendre quelle la place il assigne à la religion dans la société.

Groupe 3 Un intellectuel victime de la législation antisémite

En quoi Marc Bloch est-il victime des lois antisémites ? Pourquoi l'impact de ces lois est finalement limité pour lui ?

Le groupe est chargé d'établir de quelle manière Marc Bloch est concerné par la législation antisémite et à quel titre il en est exempté. Les élèves déterminent en quoi sa carrière est bouleversée par l'application de cette législation, même s'il convient de bien faire remarquer aux élèves que cette discrimination n'est pas la matrice première de son engagement comme en atteste le document 3.

Activité 3

Étudier de manière concrète les différentes facettes de l'engagement de Marc Bloch entre 1939 et 1944 et les valeurs qu'il souhaite transmettre, en mettant en perspective les trois documents proposés.

De quelle façon Marc Bloch s'engage-t-il pour libérer la France entre 1939 et 1944 ?

La réflexion des élèves est orientée sur les étapes du processus d'engagement et les moyens utilisés par Marc Bloch pour favoriser la renaissance d'une France respectueuse des valeurs républicaines.

Groupe 4 Un historien analysant la défaite française de 1940

Comment Marc Bloch, à la lumière de son expérience d'historien, analyse-t-il la défaite de 1940 ?

Ce groupe est amené à réfléchir à l'attitude de Marc Bloch face à la défaite de 1940 et à montrer de quelle manière concrète il s'engage pour la France en 1939-40. Il est important de faire appréhender aux élèves la notion d'engagement volontaire en 1940, d'orienter le questionnement sur l'exploitation du document 3, dans lequel, Marc Bloch analyse les valeurs républicaines qu'il défend en tant qu'historien.

Au Lycée, les élèves pourront choisir des extraits de l'ouvrage afin de démontrer de quelle manière la défaite est analysée et comment il peut être envisagé la « renaissance » d'une France républicaine.

Groupe 5 Les différentes étapes de l'engagement de Marc Bloch dans la Résistance

Quelles sont les différentes étapes de l'engagement de Marc Bloch dans la Résistance ?

Les élèves sont invités à recenser les différentes étapes de l'engagement de Marc Bloch jusqu'à son arrestation au printemps 1944. Pour cela, il leur faut déterminer quelles fonctions il a occupées au sein de la Résistance, tout en gardant en tête l'âge de Marc Bloch au cours des événements.

En collège, les élèves peuvent retracer, à l'aide d'un schéma ou d'une carte, le parcours d'engagement de Marc Bloch en 1939-1940 depuis Strasbourg, Paris, Clermont-Ferrand, Montpellier et enfin dans la région lyonnaise, où il meurt en 1944.

Phase de « mutualisation » :

Après la présentation, par chaque groupe, de la recherche effectuée, le professeur peut revenir sur l'importance de la Résistance dite « civile » et « spirituelle » à travers le parcours de Marc Bloch. C'est aussi l'occasion de rappeler le rôle joué par certains historiens dans la diffusion des valeurs républicaines

Synthèse

Les élèves peuvent réaliser, au choix, deux productions :

- une carte mentale récapitulant les motifs et les formes de l'engagement de Marc Bloch pour libérer la France, en tant qu'historien et comme acteur de la Résistance. Il est important de montrer que cet engagement a été très divers et influencé par la conception qu'il a de la République et des valeurs que porte ce régime.

- un reportage vidéo au format MP4 idéalement tourné dans l'exposition permanente du CHRD, face au bureau de Marc Bloch (sur lequel il a rédigé *L'étrange défaite*). Dans un premier temps, les élèves présentent l'origine familiale du personnage, sa formation et son action en tant qu'historien. Puis, dans un deuxième temps, ils montrent comment, en tant que juif, celui-ci a été victime de la législation antisémite et de quelle manière il s'est engagé en faveur d'une France républicaine. Enfin, dans un dernier temps, ils évoquent le « testament spirituel » de Marc Bloch et les valeurs qu'il a voulu transmettre. L'accent peut être mis sur l'action de Marc Bloch entre 1940 et 1944.

Pour aller plus loin

Visite de l'exposition permanente du CHRD avec l'espace consacré à Marc Bloch, *Marc Bloch, historien, Juif et résistant*

Les visites thématiques proposées par le CHRD : *S'engager pour libérer la France, Les Juifs en France et à Lyon durant la Seconde Guerre mondiale* et *Ils ont écrit la guerre*

Lecture de l'article *Marc Bloch, la crise de 1940, l'histoire et la patrie* par Gianni Perona, in catalogue du CHRD, *Lyon, une ville dans la guerre*, éditions Fage, 2012

Fiche 2 Jeannette Ruplinger, une figure de la résistance lyonnaise

Problématique liée au parcours : En quoi le parcours de Jeannette Ruplinger témoigne-t-il du rôle essentiel des femmes dans la Résistance ? En quoi son parcours atteste-t-il du courage dont ont fait preuve ces femmes ?

Objectifs : Permettre aux élèves de travailler à partir du parcours d'une femme qui s'est engagée dans la Résistance. Mesurer l'évolution de cet engagement qui débute par de petites actions puis, en raison des circonstances, s'intensifie et se diversifie : de l'aide aux réfractaires du STO et aux familles et aux jeunes internés, à la confection de faux papiers, jusqu'à l'action au sein des MUR qui en font une cible pour la Gestapo et la milice.

Ses différentes actions permettent de faire prendre conscience aux élèves de la responsabilité des actes, du courage et des risques que prend Jeannette Ruplinger. Mais aussi d'appréhender la part relevant des circonstances et de la chance dans le destin des résistants.

Enfin, ce parcours montre aux élèves de quelle manière l'engagement dans la Résistance fait l'objet d'une reconnaissance officielle dès la fin de la guerre. Au-delà des titres et des honneurs, l'action de Jeannette Ruplinger pour faire perdurer la mémoire de ces camarades de la Résistance est également reconnue.

L'analyse des documents proposés se prête, sur le plan didactique, à un travail linéaire et chronologique. Leur analyse permet de saisir l'intensification de l'engagement de Jeannette Ruplinger en détaillant ses actions puis en identifiant les risques qu'elle encourt sans oublier d'évoquer les conditions de sa détention et son retour à la vie normale après-guerre.

Document 1

Carte d'adhérente aux MUR et autres documents d'appartenance à la Résistance de Jeannette Ruplinger

Collection CHR, fonds J. Ruplinger



Document 2

Photographie de la remise de la médaille de la Résistance à Jeannette Ruplinger par Édouard Herriot, 1946

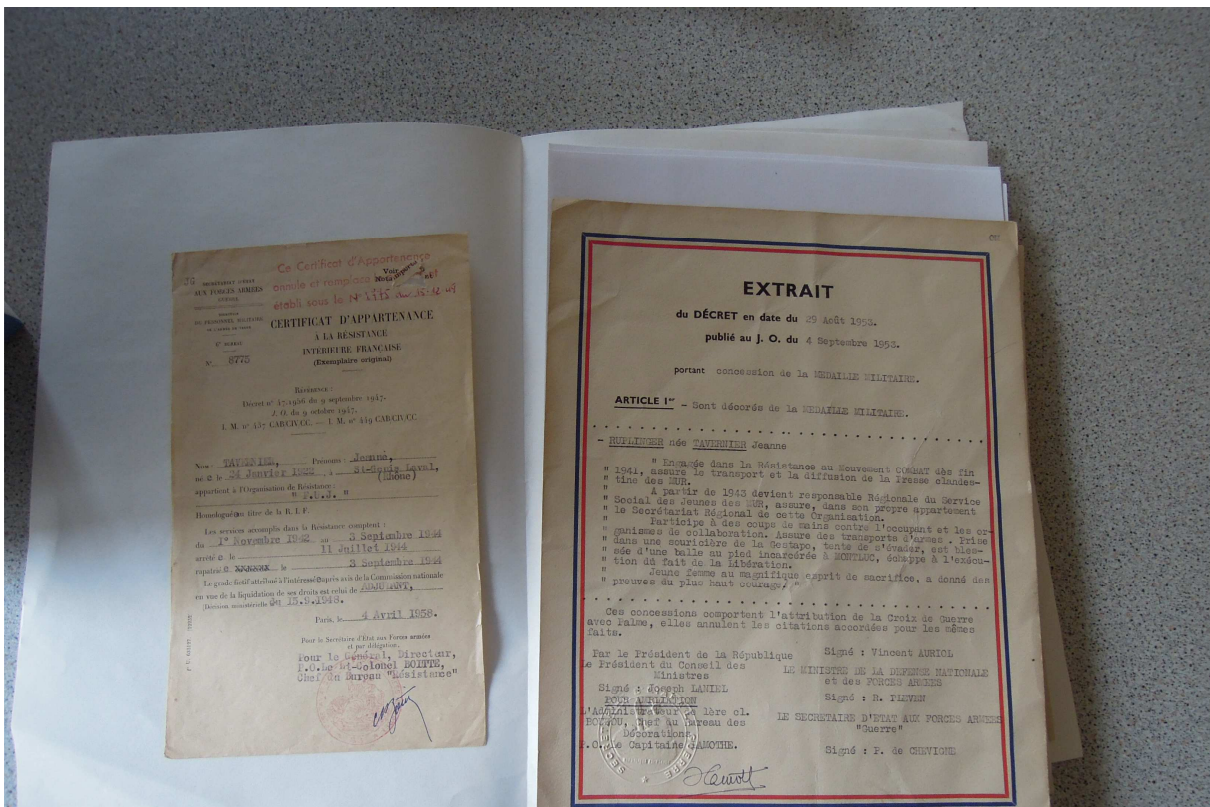
Collection CHRD, fonds J. Ruplinger



Document 3

Extrait du décret du 29 août 1953, portant concession de la médaille militaire à Jeannette Ruplinger et certificat d'appartenance à la résistance intérieure française daté du 4 avril 1958.

Collection CHRD, fonds J. Ruplinger



Document 4

Biographie de Jeannette Ruplinger (1922-2014)

Jeanne Augusta Tavernier naît le 24 janvier 1922 à Saint-Genis-Laval. Elle passe toute son enfance à Anse, dans le Beaujolais. Devenue employée de l'École universelle de Paris, repliée à Lyon, elle s'engage dans les Forces unies de la jeunesse (FUJ), qui très vite la sollicite pour de petites opérations : transport de valises, tracts à déposer dans les boîtes aux lettres, hébergement de gens de passage à Lyon.

Parallèlement, elle aide les nombreux jeunes hommes refusant le Service de travail obligatoire. Jeannette dirige le service faux papiers, d'abord à l'échelon des Forces unies de la Jeunesse, puis rentre comme permanente au service faux papiers des Mouvements unis de la Résistance (MUR), transférés au 24 de la rue Jacquard, à la Croix-Rousse. Elle poursuit également son travail au sein des FUJ et dirige le service social qui s'occupe notamment des jeunes internés, en nombre, dans les prisons françaises, essayant de les faire passer pour des droits communs, contactant les familles, etc.

Jeannette Ruplinger témoigne d'une action un peu confuse car répondant à des besoins immédiats : la confection au coup par coup des fausses cartes, de fausses identités, de tickets d'alimentation, et la contribution à certaines actions des groupes francs ; elle évoque au sein des FUJ une mentalité jeune, insouciante, mais aussi une grande solidarité leur permettant de dépasser les opinions politiques de chacun au profit de la conduite d'actions efficaces.

Partie en mission à Valence, elle échappe à une souricière organisée par la Gestapo les 8 et 9 juillet 1944 à son appartement, 9, cours Gambetta, qui abritait une réunion des dirigeants des FUJ. Elle découvre son appartement dévasté et décide alors d'aller prévenir le 24, rue Jacquard, siège du service faux papiers MUR. Quand elle découvre que la serrure de la porte rue Jacquard a elle aussi été forcée, Jeannette tente de quitter l'immeuble mais des hommes du SD lui tirent dessus dans la cage d'escalier. Elle est interrogée, au siège de la Gestapo mais ne livre aucun renseignement.

Le lendemain, elle est conduite à la prison Montluc où elle passera neuf semaines jusqu'à la libération de la prison. Quatre femmes partagent son quotidien dont Jeanine Sontag. Elle raconte que les gardiennes les considéraient et les traitaient comme des terroristes et se souvient de la visite d'un médecin allemand, venu dans sa cellule et reparti sans la soigner après avoir examiné ses plaies.

Le 20 août 1944, Jeannette fait partie, avec Jeanine Sontag, de l'appel sans bagage qui désignait les cent-vingt suppliciés du Fort de Côte-Lorette. Tandis que Jeanine part rejoindre le groupe rassemblé dans la cour, Jeannette est repoussée, sans explication, dans sa cellule.

Après la libération de la prison Montluc, elle est transportée à l'hôpital Grange-Blanche pour y être opérée. Dès sa sortie, elle signe un engagement dans les Forces françaises de l'intérieur. Elle sera plus tard la première femme de la région à être réformée à titre militaire pour ses blessures de guerre. Édouard Herriot lui remet la médaille de la Résistance en 1946. Membre fondateur de la Maison du Combattant de la Libération, la médaille militaire lui est attribuée en 1953.

Mariée en novembre 1947, Jeannette Ruplinger a trois enfants. À partir de 1958, elle reprend des études puis une activité professionnelle. Elle termine sa vie professionnelle comme professeur d'enseignement technique au Lycée Jacquard à Oullins.

Présidente des Anciens des Forces unies de la jeunesse, elle n'a cessé depuis la fin de la guerre de militer pour la mémoire de tous ces jeunes gens assassinés, déportés, fusillés à Châtillon-d'Azergues, à Genas et à Saint-Genis-Laval, une mémoire qui aurait pu s'éteindre avec la mort de leurs parents. « Nous voulons que leur souvenir reste, que leur sacrifice n'ait pas été inutile. »

Activités proposées

Les différentes activités proposées peuvent être accompagnées de questionnements de consignes permettant aux élèves de raisonner sur les motivations, les conditions et le sens de l'engagement.

Activité 1 (Collège/Lycée)

Comprendre la progressivité de l'engagement de Jeannette Ruplinger.

Groupe 1

Les élèves sont invités à relever les différentes organisations de Résistance auxquelles Jeannette Ruplinger a appartenu. Il leur faut montrer la diversité de ces groupes, le lien qui les unit et la permanence du rôle de Jeannette Ruplinger au sein de ces groupes.

Groupe 2

Les élèves entreprennent une recherche documentaire sur les MUR. Comment les MUR ont-ils été constitués, où et par qui ? Quels ont été les difficultés et les freins pour atteindre ces objectifs ? Cette recherche peut donner naissance à une production, sous la forme d'un schéma arborescent.

Activité 2 (en EMC, Collège/Lycée)

Motivations et risques : comprendre la portée des actions de la résistance

Travailler selon les piliers de l'EMC

À partir de l'action de Jeannette Ruplinger, les élèves réfléchissent et donnent du sens à ce que signifie agir dans la résistance. En quoi une simple action peut-elle être considérée comme un acte ayant des implications et conséquences importantes pour l'acteur ? En quoi cette action même minime semble essentielle pour autrui ? Quels sont les risques encourus ? Que arrive-t-il à Jeannette Ruplinger en juillet 1944 ?

Réfléchir à la question du courage :

Qu'est-ce que le courage ? Jeannette Ruplinger évoque au sein des FUJ une mentalité jeune, insouciante, qu'en déduire sur la personnalité et l'état d'esprit des résistants ? Expliquer et donner d'autres exemples pour alimenter le débat sur la notion de courage, à partir du parcours de plusieurs résistants.

Prolongement possible :

Aujourd'hui, quel sens peut-on donner à un engagement dans un pays où la liberté est un droit ? Et dans un pays où une partie de la population est opprimée, où la liberté n'est pas un droit ? Donner des exemples et mener un débat en s'appuyant sur le parcours de Jeannette Ruplinger.

Activité 3 (Lycée)

Mémoire de l'action résistante de Jeannette Ruplinger

À partir des documents, expliquer comment s'est élaborée la mémoire individuelle de l'action de Jeannette Ruplinger, dès la fin de la guerre ? Et de quelle façon celle-ci s'inscrit dans la mémoire plus collective de la Résistance ? Enfin, de quelle manière Jeannette Ruplinger a-t-elle contribué à transmettre son engagement ?

Synthèse

Les élèves peuvent réaliser une affiche sur l'arborescence des mouvements et réseaux de résistance jusqu'aux MUR dans la zone non occupée.

Le travail sur Jeannette Ruplinger peut donner naissance à la rédaction d'une nouvelle, d'un récit fictif sur l'engagement d'une femme en s'inspirant de son parcours. Ce récit peut venir compléter celui de Jeannine Sontag. Le parcours de ces deux résistantes s'étant croisé à Montluc, les élèves peuvent envisager de mettre en mots leur rencontre, leurs échanges, leurs motivations à s'engager mais aussi leurs espoirs et leurs peurs.

Le travail peut également se faire sous forme vidéo : à partir de la photo de Jeannette Ruplinger témoignant au CHRD, remonter le fil de sa vie et de son engagement par des extraits lus associés à des images, documents sources, dessins d'élèves.

Pour aller plus loin :

Visite thématique proposées par le CHRD « les femmes dans la résistance ».

Article *Les femmes dans la Résistance* sur www.chrd.lyon.fr

THIBAUT, Laurence (dir.), *Les femmes et la Résistance*, La documentation Française/AERI, 2006, collection Cahiers de la Résistance

LEVISSE-TOUZÉ Christine, *Les femmes dans la Résistance en France*, Édition Tallandier, 2003

Problématique liée au parcours : En quoi le parcours de Maurice Dupré permet-il de comprendre les conditions et l'action de ceux qui se sont engagés pour libérer la France ? Quelles sont les spécificités de l'engagement des Français Libres ?

Objectifs : Permettre aux élèves de travailler à partir du parcours d'un lyonnais qui s'est engagé dans la Résistance et a prolongé son action en rejoignant la France Libre. Maurice Dupré a participé à la libération de la France d'une manière spécifique, en agissant sur le territoire métropolitain, mais également outre-mer et en Afrique du Nord. Il y a donc un véritable jeu d'échelle à mettre en œuvre avec les élèves pour déterminer les territoires de l'engagement. Le parcours de Maurice Dupré permet aussi de faire prendre conscience aux élèves du rôle essentiel du contexte dans l'engagement des résistants. Appréhender la notion d'engagement sur un temps long à partir du rôle de témoin de Maurice Dupré.

La démarche pédagogique mise en œuvre peut également porter sur le statut des documents, leur conservation et leur accès, y compris via les ressources numériques externes, permettant ainsi de travailler en autonomie la capacité et la compétence *s'informer dans le domaine du numérique*.

Enfin, l'analyse des documents se prête, sur le plan didactique, à un travail de différenciation pédagogique, permettant la mise en œuvre d'activités individuelles, ou de groupes en abordant les différentes facettes de l'engagement de Maurice Dupré pour libérer la France. Ce travail de différenciation peut conduire à des processus, des contenus et des productions variés.

Document 1

Biographie de Maurice Dupré

Maurice Dupré est né en 1925 . Il devient élève au Lycée La Martinière. Son père Joanny, ancien pilote pendant la Grande Guerre, exerce le métier d'expert-comptable. Son engagement dans la Résistance dès la première heure incite ses fils à suivre ses pas, non sans qu'il manifeste une certaine réticence, au regard de leur jeune âge, à les y entraîner trop rapidement.



Photo Frédéric Bellay

Ses craintes ne dissuadent en rien Maurice d'entrer en résistance début 1941 dans le mouvement *Combat*, où il devient agent de liaison du service ROP (recrutement, organisation, propagande).

La Résistance se structure avec l'arrivée de Jean Moulin (Rex), de Raymond Fassin et du radio Monjaret, parachutés en janvier 1942 et réceptionnés par son père. C'est depuis le domicile familial, cours Tolstoï à Villeurbanne, que Fassin, qui a pris le commandement du SOAM (Service des opérations aériennes et maritimes), établit son quartier général et émet ses liaisons radio. Trouver les terrains, attendre leur homologation, organiser les réceptions de parachutages, faire les rapports de missions, comptent parmi les activités de la famille Dupré, qui a par ailleurs hébergé Jean Moulin, sous une fausse identité.

Le père, inscrit au BCRA-M sous le numéro SIF / AF.8 / BOA, fait finalement entrer officiellement son fils Maurice au BCRA à la fin de l'année 1942. Le jeune homme est plus particulièrement affecté au BOA (Bureau des opérations aériennes), chargé de rechercher des terrains.

Le 7 avril 1943, il est arrêté avec sa famille par la Gestapo. Tous sont interrogés et torturés dans les locaux de l'Hôtel Terminus. Son père sera déporté en juillet 1943 au camp de Struthof (Bas-Rhin), d'où il ne rentrera pas. Sa mère sera libérée faute de preuves. Son frère de même, grâce à des complicités.

Lui réussit par chance à s'évader le jour même et trouve refuge chez des amis scouts. Paul Rivière, adjoint de Fassin, se charge de lui fournir des faux papiers, de le grimer. Une mission l'attend à Dieulefit, pour préparer des terrains d'atterrissage.

En mai 1943, se sentant menacé, il fait appelle au réseau *Brandy* et emprunte avec son frère une filière d'évasion pour l'Angleterre via l'Espagne. Au terme de sept jours de marche dans la neige, ils réussissent à passer la frontière espagnole, pour être finalement arrêtés le 5 mai, à 30 km de Barcelone, par les phalangistes, puis incarcérés cinq mois en Espagne. Début octobre, tous deux sont libérés contre une rançon versée par les Britanniques. Maurice a alors dix-huit ans.

Son périple se poursuit sur le continent africain, qu'il foule à Casablanca (Maroc). Il est aussitôt intercepté et incarcéré par les troupes giraudistes, mais il parvient à s'évader et gagne Alger, où il reprend du service au BCRA, après l'interrogatoire d'usage. Affecté à la section contre-espionnage (CE), il interroge à son tour les agents, dans le cadre des services spéciaux.

Début août 1944, il est envoyé depuis Alger pour une mission d'infiltration dans le sud-ouest de la France. Il participe ainsi à la libération de Toulouse, de Perpignan. Puis il reçoit l'ordre de gagner Paris pour un travail d'épuration.

En septembre 1944 il est à ce titre affecté au Bureau de sécurité de la DGER, anciennement DGSS, au service enquêtes. Début 1945, il est averti par l'OSS que son père, dont il est sans nouvelles depuis son arrestation, est décédé au camp de Struthof.

Avec son frère, il gagne le Struthof, où tous deux passent une journée éprouvante à la recherche des traces de leur père, découvrant l'horreur du camp.

Document 2

Maurice Dupré avec un de ses compagnons d'armes, fin 1944

Collection Famille Dupré



Les différentes activités proposées peuvent être accompagnées de questionnements ou de consignes, du type « étude critique de document(s) », permettant aux élèves de raisonner sur les motivations, les conditions et le sens de l'engagement pour libérer son pays.

Activité 1 (Lycée, pour tous les groupes)

L'usage du document pour retracer le parcours d'un engagé pour libérer la France

Quels documents permettent de comprendre le sens d'un engagement pour libérer la France ?

Cette activité peut être centrée sur l'usage des différentes sources pour retracer un parcours d'engagement pour libérer la France. L'usage du document 2, couplé avec le 3 permet d'interroger les élèves sur le statut du document. Ces derniers peuvent ainsi mener une réflexion sur l'apport historique du document exploité pour mieux connaître les motifs, le contexte et les conséquences de l'engagement de Maurice Dupré.

Enfin, il est important de rappeler aux élèves que la fiche biographique apporte des informations pertinentes, mais ne constitue pas un document source.

Activité 2

Mener une réflexion en groupes sur les origines, les conditions et le sens de l'engagement de Maurice Dupré

Dans quel contexte et sur quels territoires Maurice Dupré s'est-il engagé ?

Groupe 1 L'influence du contexte familial dans l'engagement de Maurice.

Quelle a été l'influence familiale dans l'engagement de Maurice Dupré et à quels dangers a-t-il été confronté ?

Les élèves analysent en quoi le contexte familial, et particulièrement l'influence de son père, a été déterminante dans l'engagement de Maurice Dupré. Ils peuvent également s'interroger sur les conditions de son recrutement : par qui a-t-il été approché ? Enfin, ils peuvent mesurer à quel point un tel engagement est risqué (le père de Maurice Dupré la payer de sa vie). Une partie du questionnement peut porter sur le domaine d'engagement du père de Maurice Dupré.

Les élèves peuvent également appuyer leur réflexion à partir de l'espace *La lutte armée et le renseignement* dans l'exposition permanente du CHRD et tout particulièrement sur le fond de Paul et Geneviève Rivière, déposé au CHRD (cf. livret n°1 *Les archives du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation*, 2001).

L'engagement de Maurice Dupré s'est effectué au sein de différentes structures, telles que le SOAM, le BCRA et le BOA. Il est donc important de fournir en annexe un petit glossaire expliquant le sens de ces acronymes (cf. ressource externe proposée au Groupe 2)

Plusieurs ressources externes permettent aux élèves de compléter leurs recherches :

Fonds d'archives. Geneviève et Paul Rivière, Les archives du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, n°1, 2001

Site du Mémorial Jean Moulin, fiche sur l'action de René Fassin :
<https://www.memorialjeanmoulin.fr/articles.php?lng=fr&pg=116>

Groupe 2 Le processus d'engagement pour libérer la France : les étapes de l'entrée en Résistance et l'engagement dans les premières missions.

Quelles ont été les différentes étapes de l'engagement de Maurice Dupré ? Quelles missions successives lui ont été confiées ? Quels risques a-t-il pris ?

L'objectif est de retracer les conditions de l'engagement progressif de Maurice Dupré aux côtés de son père qui l'ont ensuite conduit à un engagement plus autonome par la suite. Les élèves sont également chargés d'évoquer les risques encourus du fait de cet engagement et les conditions d'arrestation de la famille Dupré.

Pour cela, ils peuvent exploiter la ressource externe consacrée à la mémoire de l'engagement du père de Maurice Dupré, à travers le lieu de son arrestation :

<http://espacesaerienslyon.pagesperso-orange.fr/vieilletige/soe.htm>

Groupe 3 Récapituler les différentes étapes suivies par Maurice Dupré, de son évasion et jusqu'à son engagement sur le continent africain.

Dans quelles conditions, Maurice Dupré a-t-il rejoint les Français Libres ? Quelle organisation de la France Libre a-t-il intégré ?

Le questionnement doit orienter les élèves sur les conditions de l'évasion de Maurice Dupré et sur les personnes qui l'ont aidé dans cette entreprise. La production des élèves peut prendre la forme d'un croquis récapitulant les différentes étapes suivies pour rejoindre la France Libre, permettant ainsi de mieux localiser les territoires où il s'est engagé. Le professeur peut rappeler le contexte spécifique de l'Afrique du Nord au moment où Maurice Dupré s'y rend : après le

débarquement anglo-américain du 8 novembre 1942, le général de Gaulle installe le Comité Français de Libération Nationale, à Alger, le 3 juin 1943.

Les élèves sont invités à expliquer en quoi cette dernière étape constitue un moyen déterminant pour libérer la France.

Plusieurs ressources externes permettent aux élèves de compléter leurs recherches :

Visite de la partie « Vers l'unification de la Résistance » de l'exposition permanente du CHRD.

Site du Ministère de la Défense, fiche sur le BCRA : <http://www.defense.gouv.fr/dgse/tout-le-site/le-bcra>

Groupe 4 Étudier l'action militaire menée par Maurice Dupré dans le Sud-Ouest de la France en 1944.

De quelle manière concrète et avec quelle arme, Maurice Dupré a-t-il combattu pour libérer la France ?

Le travail peut être orienté sur l'exploitation des documents 2. Il est indispensable de permettre aux élèves de localiser les lieux de l'engagement de Maurice Dupré pendant l'été 1944 en leur fournissant un fond de carte représentant la France au moment de la Libération (cf. site histgeo.ac-aix-marseille.fr).

A propos du document 2, le professeur peut faire observer aux élèves que Maurice Dupré et son compagnon portent un uniforme différent de celui des maquisards, ce qui permet d'attester qu'ils sont engagés dans une armée de type plus institutionnelle.

Au Lycée, un travail de recherche et une réflexion peuvent être menés sur l'engagement de Maurice Dupré au sein de la DGER (Direction générale des études et recherches, ancêtre du SDECE) et dans le cadre de l'épuration.

Au Collège, il est envisageable de proposer aux élèves de rédiger une fiche récapitulant la mission de Maurice Dupré depuis Alger, en indiquant les objectifs, les obstacles, le lieu concerné et la date.

Phase de « mutualisation »

Après la présentation par chaque groupe de la recherche effectuée, le professeur peut poursuivre la réflexion sur le prolongement de l'engagement de Maurice Dupré à travers son témoignage transmis aux jeunes générations dans le cadre du CHRD (cf. exposition *Portraits de témoins*, CHRD, 2009)

Comment Maurice Dupré a-t-il prolongé son engagement pour libérer la France après la fin de la Seconde Guerre mondiale ?

Synthèse

Les élèves peuvent réaliser au choix deux productions résumant leur travail de recherche :

- **un reportage audio** (MP3) sur l'engagement de Maurice Dupré récapitulant les motivations qui l'ont poussé à agir pour libérer la France, les conditions et les lieux où il a mené son combat. Il est important de prendre en compte le statut spécifique de Français Libre.

Pour s'aider, les élèves peuvent effectuer une recherche sur le site des Français Libres :

<http://www.francaislibres.net/liste/liste.php?&nom=Dupré>

- **une carte mentale résumant** les différentes étapes et influences qui ont conduit Maurice Dupré à s'engager pour libérer la France.

Pour réaliser la carte mentale, les élèves peuvent consulter la méthode sur le site de l'Académie de Poitiers : http://ww2.ac-poitiers.fr/svt/IMG/pdf/2015_realiser-carte-mentale.pdf

Ce travail peut également s'inscrire dans une production collective pour le CNRD telle que la réalisation d'un petit livret, composé de textes narratifs et de documents (photographies, documents exploités, cartes) retraçant le parcours d'engagement de Maurice Dupré.

Pour aller plus loin

Visite de l'exposition permanente du CHRD, espace intitulé *Vers l'unification de la Résistance*.

Les visites thématiques proposées par le CHRD : *S'engager pour libérer la France et Résistances*

Les trois grands mouvements de la Résistance non communiste de zone Sud, par Laurent Douzou, article in catalogue du CHRD, *Lyon, une ville dans la guerre*, éditions Fage, 2012

Problématique liée au parcours : En quoi le parcours de Jeannine Sontag permet-il de comprendre les conditions et l'action de celles qui se sont engagées pour libérer la France ? Quelles sont les spécificités de l'engagement d'une femme dans la guérilla urbaine ?

Objectifs : Permettre aux élèves de travailler à partir du parcours d'une femme qui s'est engagée dans la Résistance comme agent puis choisit l'action armée au sein du détachement FTP-MOI lyonnais Carmagnole. Montrer que les origines familiales de Jeanine Sontag ont joué un rôle essentiel dans son engagement.

Faire prendre conscience, à travers le parcours de cette femme, que l'engagement pour la liberté comporte des risques (arrestation, mort) et expliquer l'évolution de la mémoire de ces héroïnes en mesurant l'importance d'un fonds d'archives légués au CHRD et le travail du conservateur, notamment la difficulté à faire émerger la mémoire de ces hommes et femmes, souvent oubliés.

L'analyse des documents proposés se prête, sur le plan didactique, à un travail à différentes échelles : du national au local en partant du mouvement de résistance des FTP-MOI jusqu'à l'étude d'un détachement local, Carmagnole. Cette étude permet la mise en œuvre d'activités individuelles ou en groupes, abordant différentes facettes de l'engagement armé.

Document 1

Biographie de Jeanine Sontag

Jetty Sontag (Jeannette) est née en Suisse et vit une enfance protégée avec ses parents, juifs polonais, installés à Strasbourg. De 1929 à 1939, elle fréquente le lycée des Pontonniers à Strasbourg où elle a notamment comme professeur Lucie Aubrac.

En 1940, la famille rejoint la zone non occupée. Dès 1941, Jeannine Sontag entre au sein du mouvement de résistance *Combat*. Elle aide à la fabrication et à la diffusion de papillons et de tracts. Par la suite elle rejoint *l'Armée secrète* comme agent de liaison vers la fin de l'année 1943. En mai 1944, désireuse de participer à la lutte armée, elle intègre un bataillon des francs-tireurs et partisans de la Main d'œuvre immigrée (FTP-FMOI), d'obédience communiste. Ce groupement porte le nom de *Carmagnole*. Conformément aux instructions de l'État-major des FFI, *Carmagnole* s'attaque à tous les moyens de transport de l'occupant allemand. Le 3 juillet 1944, Jeannette Sontag fait partie d'un groupe d'une dizaine de combattants chargé de détruire des véhicules de la *Wehrmacht* en cours de réparation au garage « Gambetta » à l'angle du cours du même nom et de l'avenue Félix Faure. L'opération est dirigée par Max Sulewicz (Gaby). Un groupe protège l'opération, tandis que l'autre – auquel appartient Jeannette - pose les explosifs dans les moteurs des camions.

Un témoin de la scène a semble-t-il prévenu les autorités car, au moment de partir, le groupe se rend compte que le garage est cerné. L'équipe de saboteurs décide de s'enfuir par les toits. Jeannette, mal chaussée en cette période de pénurie, glisse de la poutre et s'effondre sur le sol. Elle confie son arme à ses coéquipiers – espérant probablement amadouer les policiers - et leur fait signe de partir sans elle. Arrêtée par les policiers français, elle est remise à la Gestapo. Emprisonnée à la prison Montluc, elle est à plusieurs reprises extraite de sa cellule et torturée au siège de la Gestapo, situé place Bellecour depuis mai 1944. Le 20 août 1944, elle est amenée avec 120 autres détenus en autocar sur la commune de Saint-Genis Laval au sud de Lyon, au lieu-dit Fort de Côte-Lorette. Elle y est fusillée, alors âgée de 19 ans.

Son nom figure sur un monument élevé à Vénissieux à la mémoire des combattants FTP-FMOI (19 septembre 1988), au Lycée des Pontonniers à Strasbourg sur une plaque à la mémoire des professeurs et des élèves victimes du nazisme (1986), sur une plaque à Saint-Genis-Laval et rue Cuvier à Lyon.

Sources CHRD



Document 2

Le fonds d'archives constitué par l'Amicale des Anciens FTP-MOI du bataillon Carmagnole Liberté

Le traitement de ce fonds d'archives a été effectué par un documentaliste du CHRD, il a permis d'en faire l'inventaire, pièce par pièce.

La mise en place des Francs-Tireurs et Partisans de la Main d'œuvre immigrée, comme celle de toutes les organisations de Résistance, est lente et progressive. Si l'on peut dater de la mi-1941 les premières rencontres d'où naissent les FTP-MOI parisiens, il faut attendre l'été 1942 pour que se constitue le détachement *Carmagnole* à Lyon. Ces premiers groupements sont composés de militants communistes dont certains ont fait la guerre d'Espagne. L'action des FTP-MOI est d'initier la lutte armée. L'un d'eux, Henri Krisher, raconte que lors de son intégration à *Carmagnole*, on lui demande s'il est bien certain de vouloir faire partie des « sportifs », de ceux qui se battent, dont l'espérance de vie est courte.

L'Amicale des Anciens FTP-MOI du bataillon Carmagnole Liberté est créée, sous l'impulsion politique de Charles Henu, en 1981. La constitution du fonds est réalisée par d'anciens membres du détachement. A partir de 1986, le travail se structure sous l'impulsion du bureau de l'association et grâce à la motivation d'Henri Krischer.

Initialement constitué de cinq classeurs composés de pochettes plastiques, le traitement du fonds nécessite plusieurs étapes : le reconditionnement, comprendre l'ordonnancement et répertorié le contenu, pièce par pièce. Ce fonds a été aussi difficile à traiter qu'à constituer car il s'agit principalement de dossiers nominatifs de résistants étrangers dont l'orthographe fluctue. Dans le cas de Simon Frid, figure marquante de Carmagnole : on peut trouver « Frid », « Fryd », « Freid », « Fred », auxquels s'ajoutent souvent des pseudonymes qui quarante ans après les faits ont pu prendre le pas sur le nom réel.

En outre, certains dossiers manquent dont notamment celui de Simon Fryd et Jeanine Sontag.

Le traitement de ce fonds a permis sa conservation pour l'avenir et la transmission pour les générations futures. Par ailleurs, il rend son étude possible au Musée de la Résistance Nationale à Champigny et au CHRD, à Lyon.

Il a également permis de sauver de l'oubli nombre de résistants de ces groupes constitués essentiellement par des étrangers. Parfois, il ne reste qu'un nom mais à partir de cet élément ténu une recherche devient possible pour sauver de l'oubli un homme ou une femme.

Enfin, ce fonds vient compléter des éléments des collections du CHRD notamment des archives vidéo comme les témoignages d'Henri Krisher, de Francis Chapochnik, ou encore de Jean Ottavi.

Source CHRD



Document 3

Photographie d'une partie du groupe FTP-MOI Carmagnole - Liberté, hôpital Cusset, Villeurbanne, au lendemain de la Libération

Amicale Carmagnole-Liberté, Collection CHRD

À noter que Jeannine Sontag n'apparaît pas sur cette photographie car celle-ci a été prise après sa mort.

Les différentes activités proposées peuvent être accompagnées de questionnements ou de consignes permettant aux élèves de raisonner sur les motivations, les conditions et le sens de l'engagement.

Activité 1 (Collège/Lycée)

Mener une réflexion en groupes sur les motivations, les conditions de l'engagement de Jeannine Sontag.

Groupe 1 Des étrangers, communistes et souvent Juifs : les raisons de l'engagement ?

Ce travail a pour objectif de rechercher ce qu'est le mouvement de résistance FTP-MOI et de comprendre quelle est la place des étrangers dans la Résistance ainsi que leurs motivations. Il peut être réalisé à partir de la biographie de Jeannine Sontag, de ses rencontres et influences et ensuite être élargi à différents parcours biographiques mis à disposition par le CHRD comme celui Henri Krisher ou Simon Fryd.

Pourquoi un étranger choisit-il de s'engager dans la Résistance ? Quels types d'actions mènent-ils ? Les élèves peuvent s'appuyer sur l'*Affiche rouge* pour réaliser à leur tour une affiche de contre-propagande valorisant les FTP-MOI.

Groupe 2 À Lyon, le mode d'opération du détachement « Carmagnole liberté » et sa participation à la guérilla urbaine.

Les élèves relèvent les actions de résistance de Jeannine Sontag et montrent comment son engagement évolue vers la lutte armée en précisant ce qu'est la guérilla urbaine et les risques encourus.

Groupe 3 « Une femme sans uniforme » : l'engagement dans la lutte armée.

L'engagement et l'action de Jeanine Sontag permettent aux élèves d'incarner la place des femmes dans la lutte armée.

Pour prolonger leur travail, les élèves sont invités à se rendre au CHRD et rechercher des liens dans l'exposition permanente (on peut associer l'action de Jeannine Sontag à celle de Lucie Aubrac (qui fut son professeure de Lettres avant la guerre au lycée à Strasbourg) et aux parties consacrées à la *presse clandestine* et l'*Armée Secrète*).

Ils peuvent également consulter le site :

www.cheminsdememoire.gouv.fr/sites/default/files/editeur/Armée%20secrète.pdf

Activité 2 (Lycée)

La difficulté à disposer de sources historiques ou le travail du documentaliste pour retracer le parcours d'une résistante dans un bataillon armé

Réflexion collective : À quelles difficultés l'archiviste et l'historien se trouvent ils confrontés pour rassembler des sources sur la Résistance? Comment y parviennent-ils ?

Cette activité est davantage de l'ordre de la réflexion sur le travail de l'historien, elle est destinée à des élèves de classe de première, notamment pour amorcer ce qu'ils étudient en classe de Terminale.

Synthèse

Les élèves réalisent une affiche avec des photos et des documents représentatifs illustrant et témoignant de l'engagement de Jeannine Sontag et du bataillon Carmagnole-Liberté (cf. activité groupe 1).

La restitution peut se faire sous la forme d'un récit de planches de BD retraçant les étapes et l'engagement de Jeannine Sontag. Ces planches de BD peuvent s'inscrire dans un ensemble plus vaste, insérant d'autres parcours proposés dans ce dossier.

Pour aller plus loin

Au CHRD, visite dans l'exposition permanente des espaces intitulés *la lutte armée et le renseignement* » et *le danger*.

Claude Colin, *Carmagnole et Liberté. Les étrangers dans la Résistance en Rhône-Alpes*, PUG, 2013

Article *Les FTP- MOI, ces étrangers qui ont combattu pour la France* :
<http://www.cercleshoah.org/spip.php?article139>

Problématique liée au parcours : En quoi le parcours de Denise Vernay permet-il de comprendre les motifs de l'engagement de ceux qui ont résisté pour libérer la France ? Quelles sont les spécificités de l'engagement d'une jeune femme juive dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale ?

Objectifs : Proposer aux élèves de raisonner sur la notion d'engagement à partir du parcours d'une jeune femme qui, dans un contexte de discriminations antisémites, a décidé d'entrer progressivement en Résistance pour libérer la France de ceux qui l'opprimaient. Denise Vernay a été déportée et a prolongé son engagement après la guerre dans le cadre associatif. Son action se mesure donc sur une échelle de temps longue et doit être mis en perspective avec son environnement familial, le contexte dans lequel elle combat et les motivations de celui-ci.

Document 1 (en annexe)

Questionnaire préparatoire à la récolte du témoignage audiovisuel de Denise Vernay

Collection CHRD

Avant même la création du CHRD en 1992, des interviews sont menés auprès d'acteurs de la Résistance avec l'objectif de conserver la mémoire de leur engagement. Ceux-ci sont toujours conservés dans les collections du musée sous la forme de vidéogrammes, progressivement numérisés. Ces questionnaires préparatoires visent à établir les bases de l'interview en permettant au témoin de replacer son action dans le cadre de sa vie personnelle et de celle de son mouvement ou réseau.

Document 2

Portrait de Denise Vernay, vers 1944

Collection particulière



L'objectif des activités proposées est de permettre aux élèves de comprendre le processus, les facteurs et les modalités d'engagement d'une femme, résistante de l'intérieur pour libérer la France, tout en prenant conscience des risques encourus. C'est également l'occasion de réfléchir plus précisément aux conditions de cet engagement à travers l'identification des territoires où celui-ci se déroule et en menant une réflexion sur l'entourage familial ou amical qui conditionne également celui-ci.

L'analyse des documents se prête à un travail de différenciation pédagogique, permettant la mise en œuvre d'activités individuelles ou en groupes, abordant différentes facettes de l'engagement de Denise Vernay pour libérer la France.

Activité 1 (Lycée, toute la classe)

Travailler sur le statut du document et le rapport entre l'histoire et la mémoire orale

Quelles sources ici présentées permettent de comprendre l'engagement de Denise Vernay pour libérer la France ?

Les élèves sont amenés à déterminer quel est l'intérêt des différentes sources et prendre conscience des limites de celles-ci (la mention manuscrite de Denise Vernay peut les guider). Dans le cadre de cette activité, les élèves peuvent également identifier la nature du document 1 et montrer de quelle manière il s'inscrit dans l'histoire orale.

Activité 2

Mener une réflexion sur les différents aspects de l'engagement de Denise Vernay

Quels sont les différentes facettes de l'engagement de Denise Vernay ?

Groupe 1 Le contexte de l'engagement de Denise Vernay

Dans quel contexte Denise Vernay s'est-elle progressivement engagée pour libérer la France ?

L'origine familiale, les étapes et les lieux de l'engagement de Denise Vernay sont ici à étudier par les élèves. En fixant ces repères spatiaux et temporels, il convient d'orienter leur réflexion sur la situation des Juifs en France suite à l'application des lois antisémites de 1940 et 1941. Ils peuvent mener une recherche sur l'UGIF (Union Générale des Israélites de France, fondée par Vichy en 1941) au sein de laquelle Denise Vernay s'est engagée. Le questionnement peut également sensibiliser les élèves à l'attitude de la famille de Denise Vernay par rapport à son engagement. Enfin, l'exploitation du document 2 les amène à constater la jeunesse de Denise Vernay en 1940 et donc la précocité de son engagement.

Le groupe peut compléter les informations recueillies dans le document 1 à partir de ressources externes issues de sites institutionnels :

Site de la fondation de la Résistance :

http://www.fondationresistance.org/pages/rech_doc/?p=portraits&idPortrait=43

Site du CHRD :

http://www.chrd.lyon.fr/chrd/sections/fr/pages_fantomes/fiches_thematiques/les_femmes_dans_la_r/

Groupe 2 Les motivations pour s'engager

Quels facteurs incitent Denise Vernay à s'engager pour libérer la France ?

Les élèves sont chargés de recenser les différents motifs de l'engagement de Denise Vernay, à partir des réponses formulées par le témoin dans le document 1. Cet exercice difficile peut être guidé lorsqu'il s'agit de collégiens (référence à la question 4 du document 1) par la mise à disposition d'une « boîte à outil » présentant éventuellement une ébauche de typologie identifiant les différents facteurs qui nourrissent l'engagement de Denise Vernay.

Groupe 3 Les étapes de l'entrée en Résistance et les « débuts » de l'engagement

Quelles étapes peut-on identifier dans l'engagement de Denise Vernay pour libérer la France ?

La réflexion des élèves doit porter sur les moyens utilisés par les mouvements de Résistance pour faire connaître les motifs de leur action. Ainsi, Denise Vernay s'est engagée comme agent de liaison tout en diffusant des journaux de la presse clandestine. Les élèves sont invités à mener une recherche sur le mouvement *Franc-Tireur* et sur les MUR. Ils peuvent ainsi mesurer les difficultés liées à l'action clandestine et à l'unification des différentes composantes de la Résistance pour former « la » Résistance.

Les élèves peuvent appuyer leur travail sur des ressources externes :

Site Les chemins de la Mémoire :

<http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/sites/default/files/editeur/MC23.pdf>

<http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/lunification-de-la-resistance>

Site Canopé : <https://www.reseau-canope.fr/notice/la-presse-clandestine.html>

Groupe 4 Recenser les différentes actions auxquelles a participé Denise Vernay pour libérer la France.

De quelle manière, Denise Vernay a-t-elle agi au sein de la Résistance intérieure ?

Au collège, les élèves peuvent rédiger une production écrite ou une carte mentale présentant les actions menées par Denise Vernay et de quelle manière celles-ci témoignent de la force de son engagement.

En Lycée, les élèves peuvent établir une typologie des actions menées par Denise Vernay dans le cadre de son engagement résistant pour libérer la France.

Groupe 5 Déterminer les difficultés rencontrées et les risques encourus

À quelles difficultés majeures a été confrontée Denise Vernay au cours de son engagement ?

Les élèves sont amenés à évoquer la déportation de Denise Vernay et son absence au moment de la libération du territoire national. Ils peuvent ainsi prendre conscience que malgré son absence en 1944, l'engagement de Denise Vernay a permis de libérer la France, car celui-ci doit se concevoir sur une échelle de temps long ne se limitant pas à la période de la libération (de l'été 1944 à la fin des hostilités en mai 1945, avec la libération effective des « poches de l'Atlantique »).

Phase de « mutualisation »

Après la présentation par chaque groupe de la recherche effectuée, il est intéressant de mener une réflexion avec les élèves sur le prolongement, après la guerre, de l'engagement de Denise Vernay. La recherche peut porter sur le rôle qu'elle a joué au sein de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation.

Synthèse

Les élèves réalisent au choix deux productions : un petit texte ou une carte mentale résumant les motivations et les étapes de l'engagement de Denise Vernay pour libérer la France.

Pour réaliser la carte mentale, ils peuvent consulter la méthode disponible sur le site de l'Académie de Poitiers : http://ww2.ac-poitiers.fr/svt/IMG/pdf/2015_realiser-carte-mentale.pdf

Il est également envisageable de demander aux élèves de situer l'engagement de Denise Vernay parmi les catégories édictées par le Ministère des Armées à la fin de la guerre en soulignant la difficulté de faire entrer un engagement dans une catégorie.

Le travail de recherche mené par les élèves peut également faire l'objet d'un travail collectif présenté au CNRD. Il peut prendre la forme d'un reportage vidéo retraçant le processus d'engagement de Denise Vernay et son prolongement après 1945. Les élèves peuvent également envisager de varier la forme de la production en réalisant par exemple une brochure, un livret ou une BD.

Pour aller plus loin

Visite de l'exposition permanente du CHRD avec l'espace dédié à *Marc Bloch, historien, Juif et résistant*

Les visites thématiques proposées par le CHRD *S'engager pour libérer la France, Les Juifs en France et à Lyon durant la Seconde Guerre mondiale*

Franc -Tireur par Dominique Veillon et *Répression et déportations depuis Lyon occupée (1942-44* par Thomas Fontaine, articles in catalogue du CHRD, *Lyon, une ville dans la guerre*, éditions Fage, 2012

Fiche 6

Marguerite Pellet, une institutrice au cœur des réseaux de Résistance

Problématique liée au parcours : En quoi le parcours de Marguerite Pellet permet-il de comprendre les conditions et l'action de celles qui se sont engagées pour faire de la Fraternité une valeur essentielle de la résistance ?

Objectifs : Permettre aux élèves de travailler à partir du parcours d'une femme qui s'est engagée dans la Résistance au sein du réseau Marco Polo comme agent de renseignement mais également comme simple citoyenne active dans le sauvetage d'enfants juifs au sein de son école.

Les élèves doivent montrer que sa formation initiale en tant qu'institutrice spécialisée, soucieuse de l'intégration des handicapés dans la société, a joué un rôle essentiel dans son engagement ; ainsi que le rôle de son époux, René Pellet, résistant et chef du réseau Marco Polo, à partir de septembre 1943.

Un travail sur l'arrestation, la déportation et la mort sous un bombardement de Marguerite Pellet doit aider les élèves à comprendre que participer au sauvetage des Juifs et collecter des renseignements pendant la guerre ne sont pas des actes sans risques (Marguerite Pellet a été déportée « NN », c'est-à-dire en tant que personne représentant un danger pour l'armée allemande).

Document 1

Photographie de Marguerite Pellet, 1940

Collection Jacques Pellet



Document 2

Biographie de Marguerite Pellet

Marguerite Baud (1904-1945) est élève de l'École normale d'institutrices de Lyon de 17 à 19 ans. Elle commence à enseigner dès 1925 et, se spécialise dans l'enseignement pour les handicapés. Elle obtient son certificat d'aptitude spécialisé en 1932.

Elle épouse René Pellet, qui à partir de septembre 1943 est l'un des responsables (aux côtés du fondateur Pierre Sonnevile et Paul Guivante) du réseau de renseignements Marco-Polo.

À l'armistice, après avoir été démobilisé, René Pellet est nommé, à titre provisoire, directeur de l'Institut municipal des sourds-muets et, Marguerite, directrice de l'école des jeunes aveugles, de Villeurbanne situé 77 rue des Maisons Neuves. Le couple tente d'adapter des idées issues du scoutisme à l'éducation des enfants dont ils ont la charge.

À partir de novembre 1942, Marguerite intègre le réseau Marco Polo dont la mission principale est la collecte et la transmission de renseignements notamment à Londres. Le réseau réalise également des fausses cartes d'alimentation, des papiers d'identité, faux certificats de toutes sortes. L'institution des sourds-muets et aveugles de Villeurbanne abrite un central de renseignement et des postes émetteurs récepteurs, les allées et venues constantes passant presque inaperçues.

Le 24 novembre 1943, l'Institut est pourtant cerné et tout le personnel, ainsi que des élèves, sont arrêtés. Marguerite Pellet, est déportée NN à Ravensbrück puis à Mauthausen. Elle décède au cours d'un bombardement allié, le 20 mars 1945, à Amstetten alors qu'elle participe au déblaiement d'une voie ferrée.

Une plaque à la mémoire du couple Pellet est apposée à l'Institut, le 8 décembre 1946, en présence d'Édouard Herriot. Puis, en avril 1949, la rue des Villas prend le nom de René et Marguerite Pellet. Une plaque est également apposée sur la maison natale de René Pellet, au numéro 7.

Document 3

Le réseau Marco Polo

Pierre Sonnevile, alias Marco Polo, est parachuté en France en octobre 1942, avec pour mission de créer un réseau de renseignement à destination de Londres. À Lyon, il rencontre André Helbronner, Alfred Eskenazi et Jacques Bergier. Ensemble, ils constituent un petit groupe qui prend comme le nom de réseau Marco Polo. Rapidement des liaisons s'étendent à toute la France. L'organisation est dotée de plusieurs appareils émetteurs et récepteurs radio. Sa centrale est successivement installée à Villeurbanne (dans les locaux de l'Institut des sourds-muets et aveugles), jusqu'en novembre 1943, quelques semaines à Saint-Genis-Laval (chez la famille Gabilly), puis au domaine du Milon, à Chaponost, jusqu'à la fin juillet 1944.

Le Réseau transmet à Londres des informations scientifiques, notamment sur les fusées allemandes V1 et V2.

Il est homologué aux réseaux renseignements et évaison des Forces françaises combattantes à compter du 1^{er} novembre 1942.

Résistants à Lyon, Villeurbanne et aux alentours, Bruno Permezel, Éditions BGA, 2003

Document 4

Marguerite Pellet née Baud (née le 12 Août 1904 à Lyon), fille d'un ébéniste et d'une institutrice, enseignante à l'institut depuis 1927, fut engagée dans le réseau Marco Polo, dont elle code et déchiffre les messages. Arrêtée le 2 novembre 1943, transférée à Montluc, elle fut déportée en avril 1944 à Ravensbrück. Elle mourut à Amstaten (Mauthausen), le 20 mars 1945, en nettoyant une voie ferrée sous un bombardement américain.

À côté de leurs activités dans le réseau, Marguerite et René sont en liaison avec l'OSE (Œuvre de secours aux enfants) et « la Sixième » (organisation clandestine des Eclaireurs israélites) pour l'accueil et le camouflage d'enfants juifs menacés. Un groupe scolaire à Villeurbanne porte le nom de René Pellet et un square celui de René et Marguerite Pellet depuis 1984.

Extrait du site maitron-fusilles-40-44.univ-paris1.fr/spip.php?article176059

Les différentes activités proposées peuvent être accompagnées de questionnements de consignes permettant aux élèves de raisonner sur les motivations, les conditions et le sens de l'engagement.

Activité 1 (Collège/Lycée)

Permettre aux élèves de découvrir les formes de l'engagement d'un couple de résistants

Pour quelles raisons et de quelle manière Marguerite Pellet s'est-elle engagée pour libérer la France ?

Groupe 1 Une femme engagée avec son époux dans le réseau Marco Polo.

Comprendre ce qu'est un réseau de résistance : création, organisation, actions.

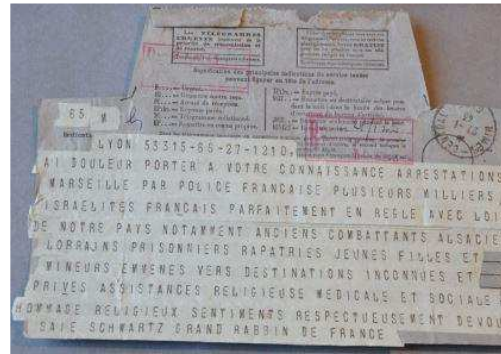
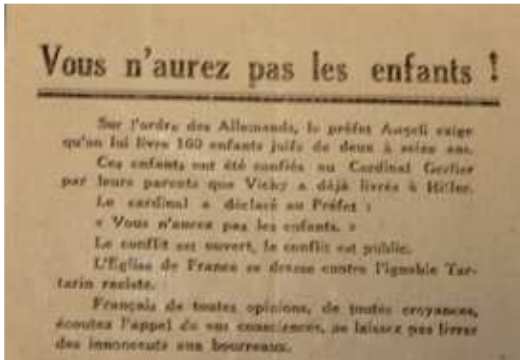
Les élèves peuvent se documenter à partir du site suivant : www.ordredelaliberation.fr/fr/les-compagnons/les-reseaux/444/reseau-marco-polo.

Activité 2 (collège/Lycée)

Faire comprendre aux élèves les formes de l'engagement à travers le sauvetage d'enfants Juifs

Groupe 2

À partir des documents proposés, les élèves mènent une recherche dans le domaine du numérique, sur le thème « des chrétiens au secours des Juifs ». Les élèves déterminent les raisons de l'engagement dans le sauvetage des enfants à travers deux documents présentés dans l'exposition permanente du CHRD : le tract *Vous n'aurez pas les enfants !* et le télégramme du grand rabbin Schwartz au pasteur Boegner, daté du 27 janvier 1943.



Le parcours du Cardinal Gerlier peut donner lieu à une réflexion sur ce que signifie être maréchaliste et non pas pétainiste sous l'Occupation.

Prolongement possible : L'exemple du village du Chambon sur Lignon, désigné *Juste parmi les nations* peut être traité dans une étude de cas.

Groupe 3 Des civils au secours des Juifs

Proposer aux élèves une recherche sur les différents réseaux de sauvetage à Lyon.

À partir de l'exemple de Marguerite Pellet, les élèves montrent que de nombreux civils se sont engagés dans la protection des Juifs à Lyon. Après avoir présenté les raisons de cet engagement, les élèves étudient le cas d'un enfant caché afin de montrer la solidarité et la fraternité de ces hommes et ces femmes qui ont risqué leur vie pour ces enfants.

Synthèse

Associer ce parcours de résistante aux deux autres femmes (Jeannine Sontag et Denise Vernay) dans une planche de BD.

Retracer le destin de cette résistante dans un récit : faire écrire en racontant la rencontre entre Marguerite Pellet et une famille juive en transit dans son école, puis en montrant la fin tragique de sa vie avec son arrestation par la Gestapo, son internement à Montluc et sa déportation.

Pour aller plus loin

Visite thématique dans l'exposition permanente proposée par le CHRD : *Les Juifs en France et à Lyon durant la Seconde Guerre mondiale*

Rencontre avec un témoin au CHRD (Hélène Akierman, enfant caché)

Activité 1 Synthèse**Mettre en relation les six parcours étudiés :**

En reprenant les parcours, présentés dans le dossier, des femmes et des hommes engagés pour la libération de la France, les élèves peuvent travailler sur la nature de ces différents engagements :

- relever les points communs entre ces six parcours : valeurs, entrée en résistance, expérience personnelle
- identifier ce qui fut pour chacun, leur combat essentiel : Que défend-il plus spécifiquement ?
- noter ce que chacun a réalisé avec, pour objectif de libérer la France et de refonder une République en 1944 basée sur des valeurs communes.

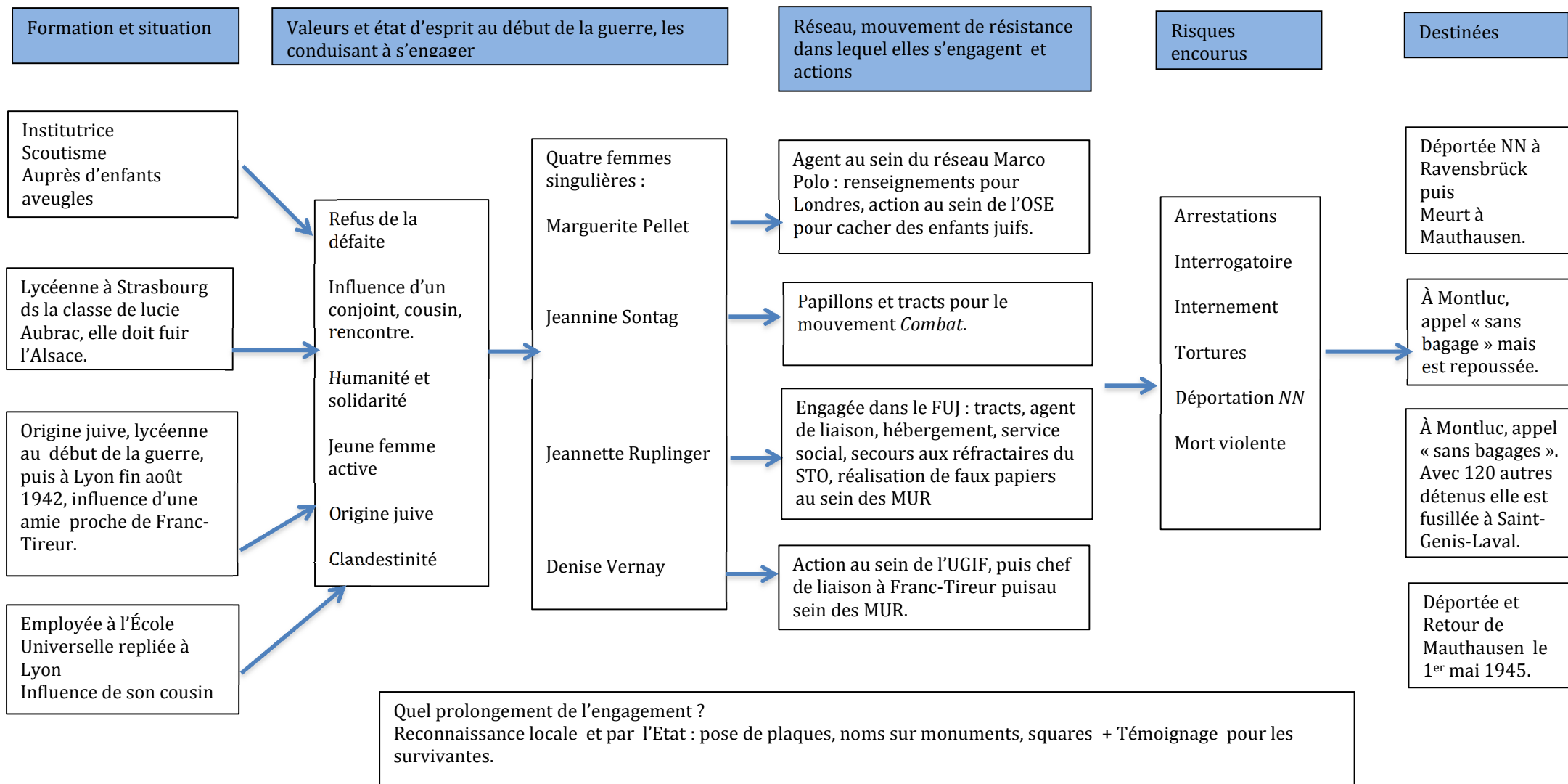
Activité 2 Réflexion et travail pour le lycée**La mémoire de ces engagements**

Faire une recherche sur ces six personnages axée sur la notion de mémoire :

- Existe-t-il une mémoire (plaques, noms de rue, noms de collège ou lycée...) de ces hommes/femmes dans la métropole de Lyon ou dans d'autres villes de France ? Si oui, où et pourquoi ?
- De quelle manière la mémoire de ces personnes s'est-elle construite et depuis quand ?
- Comment et pourquoi la connaissance de la mémoire de ces engagements est-elle devenue un élément essentiel dans la construction du parcours citoyen des élèves qu'ils sont aujourd'hui.

Fiche 8

Schéma de synthèse



Annexes

Blanc

10/10/89

Questionnaire à remplir dans la phase de préparation d'interview de résistants

Résistant

Nom et prénom: VERNAY née JACOB Denise

Adresse: 1, avenue de l'Observatoire 75006 PARIS

Téléphone: 43.54.35.36

1) Connaissance d'identité:

- Date de naissance et lieu: 21 juin 1924 75009 PARIS
- Situation de famille: mariée trois enfants
- Blessures et "grands événements": arrestation le 18 juin 1944
Montluc, Romainville, Neubrenn, Ravensbrück, Mauthausen
- Décorations : Rosette de la Résistance
Croix de guerre avec palme
Commandeur de la Légion d'honneur

2) Avant-guerre

- Etudes: Baccalauréat M + P
- Situation militaire en 1940
- Qu'est-il fait après l'armistice : retour de déportation en avril 45
un an d'études : 1ère année dans l'Ecole de Surintendantes d'usine
quelques mois comme secrétaire auprès de Georges Altman
mariage en avril 1947

3) Entrée dans la Résistance

- Date approximative de l'engagement ? fin août 1943
- petites actions diverses comme lycéenne, bénévole à l'U.G.I.F. à l'automne 42
- Pourquoi ? Où ? Avec qui ?
Voulais agir et pas seulement me cacher, par l'intermédiaire d'une cheftaine d'Eclaireuses, à St Marcellin qui m'a fait rencontrer Edouard Chevallier pour être agent de liaison du Mouvement Franc Tireur à Lyon.

- Comment cela s'est-il passé ?
Je cherchais à entrer dans la Résistance et mon amie Kikie Mathieu m'a fait venir chez elle pour me présenter à son ami. Confiance immédiate.
- Reactions de l'environnement ?
Ma famille, qui était alors à Nice, mise au courant par lettre à demi-mots m'a comprise et approuvée. Mon père m'a fait confiance totalement.
- Qu'a-t-il fait au début ?
J'ai été mise au courant des liaisons que je devais faire : relever des boîtes aux lettres, avoir des rendez-vous précis, donner des messages, distribuer des journaux clandestins "Franc Tireur", recevoir les autres agents régionaux du Mouvement - ainsi que des précautions à prendre.

4) Historique de la vie dans la résistance

- Que faisait-il ? Je vivais complètement clandestinement. Personne ne savait où j'habitais et j'étais censée ne connaître l'adresse privée de personne. Je ne faisais que des liaisons et des distributions du journal "Dans quel cadres (Mouvement ? journal ? etc...)"
J'étais donc dans le Mouvement Franc Tireur, à Lyon, puis à Annecy agent de liaison départemental pour les M.U.R. en Haute Savoie
- Quels étaient ses compagnons ?
Edouard Chevallier, Georges Altman, Elie Péju, Henri Falque, Georges Guidollet, etc.
- Responsabilités exercées (de quand à quand ?)
"Chef de liaison au niveau national pour le Mouvement Franc Tireur OS.43 à avril 44 à Lyon; chef de liaison M.U.R. avril 44 - juin 44 à Annecy
- Comment vivait-il ?
Clandestinement, comme permanente, payée (mal) par la Résistance.
- Progression de l'action ?

- Comment a-t-il vécu les grandes étapes de la Résistance (novembre

42, STO février 1943, programme du CNR mars 44, débarquement du 6 juin)
le 6 juin 44 j'étais en Haute Savoie, le responsable des M.U.R. était
- Que pense-t-il de la prise de conscience politique de la
Georges Guidollet, ce fut la joie ...

Résistance (programme du CNR) ? je n'en avais pas connaissance, luttait contre le nazisme, pour la libération de la France (contre l'occupant), pour la liberté,

5) Période de la Libération

- Qu'a-t-il fait ? vifs regrets de n'avoir pas été là!
- Comment cela s'est-il passé ?

- Qu'a-t-il vu autour de lui ?

- Comment analyse-t-il ce qu'on a appelé l'esprit de la résistance ?

6) Après la Libération

- Qu'a-t-il fait ? retour de Mauthausen à Paris le 1er mai 1945

- Retour à la vie professionnelle ? étude pendant une année scolaire à l'Ecole de Surintendantes d'usine

- Son opinion sur les événements de l'époque ? Estime-t-il que

l'époque a répondu aux espoirs de la Résistance ?

- Que reste-t-il de ces événements ? La Résistance a-t-elle exercé

une influence durable ? Oui, et beaucoup de gens en place et d'hommes politiques étaient d'anciens résistants.

NE: Le questionnaire visera aussi à faire surgir des événements

significatifs par rapport à la personnes interrogées ou par rapport à la résistance.

probablement

Par ailleurs il est important de mettre en évidence des éléments

"subjectifs" tels que:

- l'opinion des intéressés sur les événements qu'ils ont vécus

- les motivations. l'espace est trop grand ou trop petit. On peut en parler...

- la prise des décisions.

- le comportement face aux risques j'étais seule et seule responsable de mes actes, cela facilite pour prendre des risques
- comment se situe-t-il par rapport à de Gaulle,

- opinion sur le Pétainisme et sur "l'opinion publique"

- Pétain nous a mis dans la pire des situations en donnant un alibi à Hitler (quand a-t-il connu l'existence des camps de beaucoup.

Oui, on en parlait à la maison car nous recevions des réfugiés juifs allemands; nous n'imaginions pas ce que c'était et ne les voyions pas vraiment.

- Quelles relations avec les "structures de la résistance" ? Opinion

J'étais un petit agent de liaison et ai toujours eu des rapports sur ces "structures" (Mouvement, syndicats, réseaux, etc...).

de confiance avec mes "patrons".

- Quelle opinion sur les problèmes d'unité ?

- Quelle opinion sur les problèmes d'action ?

- Quelle opinion sur le programme de la Résistance ?

- Quelle opinion sur l'après-Libération

questionnaire trop long je n'ai pas le temps actuellement d'y répondre

NB2: Demander des photographies. Le résistant possède-t-il des documents

méritant d'être photographiés ? A-t-il écrit des ouvrages ?

J'ai quelques journaux clandestins et j'ai participé à un livre sur la déportation et ai écrit quelques articles.

Denise Fenay

Bibliographie indicative

(établie à partir des ressources en consultation au centre de documentation)

- Robert Belot, *Les résistants : l'histoire de ceux qui refusèrent*, Paris, Larousse, 2015
- Yves Blondeau (dir.), *Rester debout : la Résistance vue par ses acteurs*, Paris, Tirésias, 2014
- François Broche (dir.), *Dictionnaire de la France libre*, Paris, R. Laffont, 2010
- Pierre Copernik, *L'ABCdaire de la Résistance*, Paris, Flammarion, 2001
- Jean-Louis Crémieux-Brilhac, *De Gaulle, la République et la France libre : 1940-1945*, Paris, Perrin, 2014 (Tempus)
- Jean-Louis Crémieux-Brilhac, *L'étrange victoire : de la défense de la République à la libération de la France*, Paris, Gallimard, 2016
- François Delpla, *L'appel du 18 juin 1940*, Paris, Grasset, 2000
- Laurent Douzou, *L'entrée en résistance*, Paris, Editions de l'Atelier/Editions ouvrières, 1997
- Laurent Douzou, *La Résistance, une morale en action*, Paris, Gallimard, 2010 (Découvertes Gallimard)
- Les Français libres*, Paris, Fondation de la France libre, 2015
- Robert Gildea, *Comment sont-ils devenus résistants ? Une nouvelle histoire de la Résistance, 1940-1945*, Paris, Les Arènes, 2017
- Alain Guérin, *Chronique de la Résistance*, Paris, Omnibus, 2010
- Denise Guillaume, *La Résistance en France, 1939-1945*, Paris, Berg international, 2006
- François Icher, Pierre Laborie, *Ils ont su dire non : paroles de résistants*, Paris, La Martinière, 2008
- André Kaspi, *La libération de la France, juin 1944-janvier 1946*, Paris, Perrin, 2004
- Dominique Lormier, *Histoire générale de la Résistance française*, La Geneytouse, L. Souny, 2012
- Aurélié Luneau, *Radio Londres 1940-1944 : les voix de la liberté*, Paris, Perrin, 2010 (Tempus)
- François Marcot (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance : Résistance intérieure et France Libre*, Paris, R. Laffont, 2006
- Jean-François Muracciole, *Histoire de la France libre*, Paris, PUF, 1996
- Jean-François Muracciole, *Histoire de la Résistance en France*, Paris, PUF, 2012
- Pierre Pellissier, *Nous les Français combattants de 39/45*, Paris, Tallandier, 2005
- Jacques Pessis, *Radio Londres, la guerre en direct*, Paris, Albin Michel, 2014
- Guillaume Piketty (éd.), *Français en Résistance : carnets de guerre, correspondances, journaux personnels*, Paris, R. Laffont, 2009
- Guillaume Piketty, *Résister : les archives intimes des combattants de l'ombre*, Paris, Editions Textuel, 2011
- Cécile Vast, *Les résistants en France*, Toulouse, Milan, 2009
- Cécile Vast, *L'identité de la Résistance : être résistant, de l'Occupation à l'après-guerre*, Paris, Payot, 2010
- Alain Vincenot, *La France résistante : histoires de héros ordinaires*, Paris, Editions des Syrtes, 2004
- Olivier Wieviorka, *Histoire de la Résistance 1940-1945*, Paris, Perrin, 2012